

AVRIL 2025



NOUVEAU- BRUNSWICK

REGARD PROSPECTIF – CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

POINTS SAILLANTS
2025-2034



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
POINTS SAILLANTS	4
PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU NOUVEAU-BRUNSWICK	5
L'IMMIGRATION STIMULE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	7
APERÇU DU SECTEUR	9
SECTEUR RÉSIDENTIEL	10
CLASSEMENTS RÉSIDENTIELS, RISQUES ET MOBILITÉ	12
SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	13
COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	15
ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE	16
LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE	16
RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE	17
CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS	23
À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA	24



RÉSUMÉ

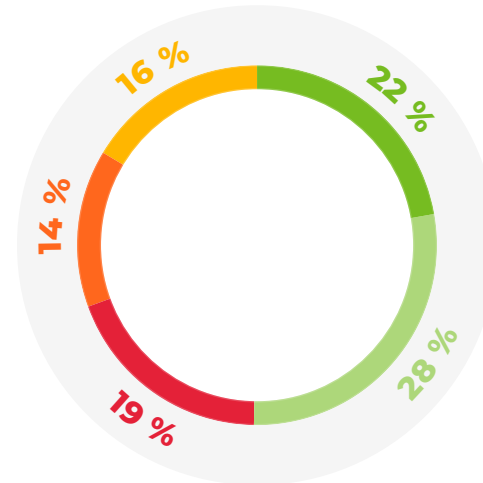
Les niveaux d'investissement dans la construction ont augmenté au Nouveau-Brunswick en 2024, le secteur résidentiel de la province ayant été stimulé par la croissance de la construction de nouveaux logements et les travaux de rénovation, tandis que son secteur de la construction non résidentielle a enregistré une croissance des travaux de génie et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels.

Selon les perspectives de ConstruForce Canada pour le secteur tout au long de la période de prévision de 2025-2034, les deux secteurs devraient enregistrer une croissance, mais dans des voies différentes. Le secteur de la construction résidentielle amorce la période de prévision à un niveau élevé, les mises en chantier en particulier étant estimées à atteindre un pic de plus de 5 300 unités en 2024. L'investissement dans les nouveaux logements devrait ralentir jusqu'en 2029, à mesure que les mises en chantier cesseront d'atteindre des niveaux élevés. Cependant, la demande de rénovations résidentielles augmente chaque année de la période de prévision, dépassant la construction de nouveaux logements en tant que principal moteur d'investissement d'ici 2026. L'investissement dans le secteur résidentiel termine la période de prévision à un niveau supérieur de 5 % à celui de 2024.

Par ailleurs, l'activité dans le secteur non résidentiel devrait ralentir jusqu'en 2026, le pic d'activité d'un grand nombre de projets étant franchi. L'investissement augmentera ensuite de manière importante entre 2027 et 2031 en raison du début des travaux liés au projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale de Mactaquac et des travaux en cours dans le cadre du projet d'amélioration des immobilisations NextGen d'Irving Pulp & Paper.

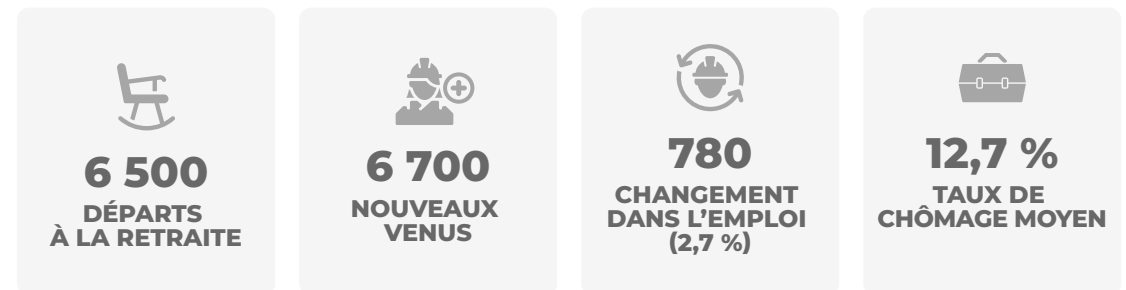
En raison de ces facteurs, on estime qu'il faudra embaucher au total environ 8 400 travailleurs d'ici 2034. Ce nombre comprend les quelque 1 900 travailleurs requis en raison de la croissance et 6 500 autres, soit 20 % de la main-d'œuvre de 2024, pour remplacer ceux qui devraient partir à la retraite.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION EN 2024, NOUVEAU-BRUNSWICK*



- NOUVELLES HABITATIONS
- RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE ET ENTRETIEN
- OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL
- IMMEUBLES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS (ICI)
- ENTRETIEN D'IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

PERSPECTIVES SUR 10 ANS RELATIVES À LA MAIN-D'OEUVRE, NOUVEAU-BRUNSWICK



*Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que la somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

POINTS SAILLANTS

- Les niveaux d'investissement dans les nouveaux logements ont atteint un pic récent en 2024 avec une augmentation de la construction de ce type d'habitation.
- Les investissements dans les nouveaux logements devraient diminuer jusqu'en 2029 avant d'augmenter les années suivantes; les investissements dans les rénovations résidentielles augmentent au cours de chaque année de prévision.
- D'ici 2026, les rénovations résidentielles deviendront le principal moteur de l'investissement résidentiel dans la province.
- Après un début de période modeste, l'investissement non résidentiel augmente de manière significative entre 2027 et 2031 grâce à deux importants projets de travaux de génie.
- Alors que l'emploi dans la construction résidentielle reste pratiquement inchangé au cours de la période de prévision, l'emploi dans le secteur non résidentiel augmente de 6 % d'ici 2034.

PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

REMARQUE À L'INTENTION DES LECTEURS : Les explications des tendances en matière d'investissement et les projections d'emploi présentées dans le présent rapport ont été rédigées avec l'aide de parties prenantes du secteur avant l'apparition de tensions commerciales potentielles entre le Canada et les États-Unis. Les prévisions ne tiennent donc pas compte de l'application éventuelle de droits de douane sur les exportations canadiennes vers les États-Unis et sur les importations en provenance des États-Unis, ni des changements qui en résulteraient quant aux tendances des échanges entre le Canada et ses autres principaux partenaires commerciaux.

Les niveaux d'investissement dans le secteur de la construction au Nouveau-Brunswick ont augmenté en 2024, avec des gains signalés dans les secteurs résidentiel et non résidentiel. Le premier a bénéficié de l'augmentation de la construction de logements neufs et de l'activité de rénovation, les mises en chantier étant estimées à un peu plus de 5 300 unités. Le dernier a vu son activité augmenter dans les secteurs des travaux de génie et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), grâce à la construction de bâtiments destinés aux soins de santé et à l'éducation, ainsi qu'à des projets de services publics.

L'investissement dans le secteur résidentiel devrait ralentir jusqu'à la fin des années 2020, atteignant son niveau le plus bas en 2029 avant de rebondir à la fin de la décennie. Le ralentissement de la croissance est en grande partie dû à la réduction de la demande de nouveaux logements, qui se produit lorsque les mises en chantier s'alignent sur les niveaux de formation des ménages. Par ailleurs, les investissements dans la rénovation résidentielle augmentent de manière continue au cours de la période de prévision.



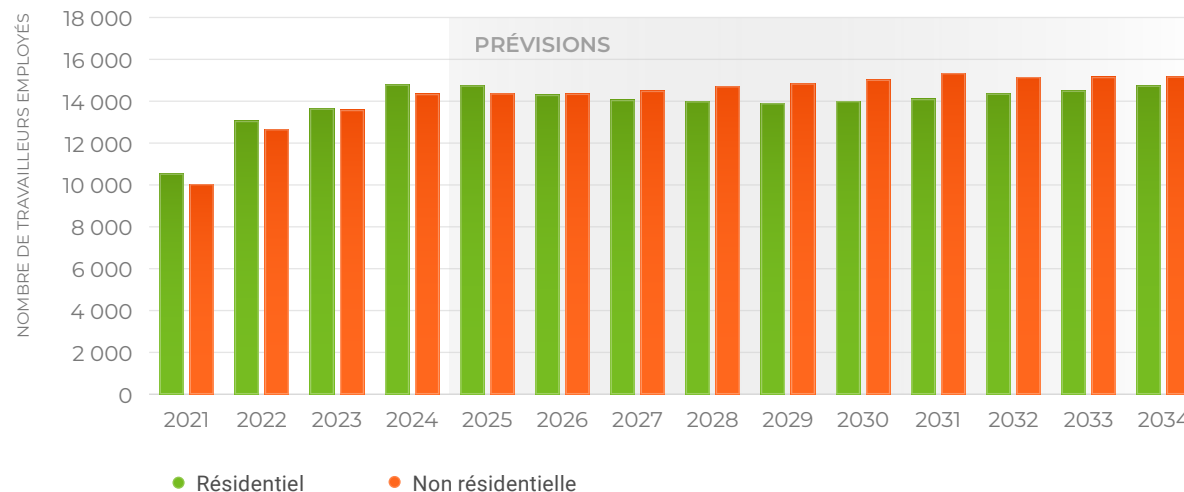
L'activité du côté de la construction non résidentielle, quant à elle, augmente dans la province depuis 2022, avec une croissance dans les secteurs des travaux de génie et de la construction de bâtiments ICI. La croissance des investissements devrait marquer une pause en 2025 et 2026, après quoi elle augmentera considérablement jusqu'au début des années 2030, sous l'impulsion du projet NextGen d'Irving Pulp & Paper jusqu'en 2029 et des travaux de construction en cours sur le projet de remise en état du barrage de Mactaquac.

Ensemble, ces tendances se traduisent par une hausse de l'emploi globale dans le secteur de la construction au cours de la période de prévision, et ce, d'ici 2034. Bien que l'emploi dans le secteur résidentiel reste largement inchangé par rapport aux niveaux de 2024 d'ici 2034, l'emploi dans le secteur non résidentiel devrait augmenter de 6 % au cours de la période de prévision.

La figure 1 montre l'évolution prévue de l'emploi résidentiel et non résidentiel au cours de la période de prévision.

La croissance de l'activité de construction au cours de la décennie, associée au départ à la retraite prévu de quelque 6 500 travailleurs (soit 20 % de la main-d'œuvre de 2024), pourrait créer des besoins d'embauche totaux estimés à 8 400 travailleurs d'ici 2034. Le recrutement prévu de quelque 6 700 nouveaux arrivants issus de la population locale devrait contribuer à répondre aux besoins, mais le secteur pourrait encore être confronté à une pénurie de quelque 1 700 travailleurs d'ici à la fin de la décennie.

FIGURE 1:
PRÉVISIONS SUR LA CROISSANCE DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION,
NOUVEAU-BRUNSWICK



SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

L'IMMIGRATION STIMULE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La démographie du Nouveau-Brunswick est telle que sa population est légèrement plus âgée que la moyenne nationale.

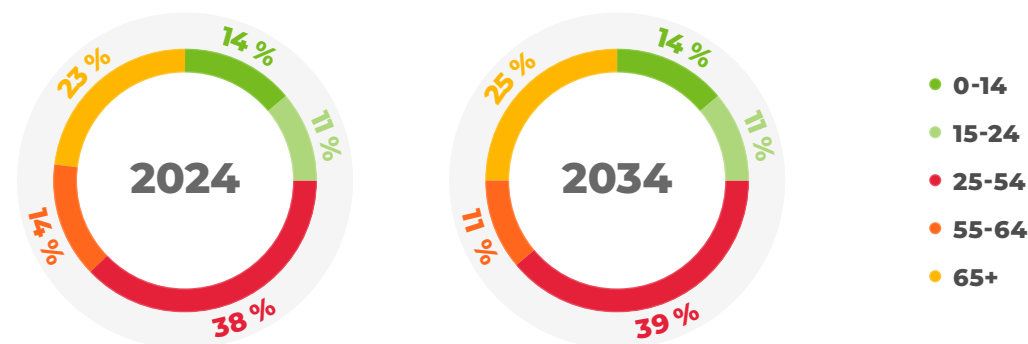
La figure 2 montre que le pourcentage de la population du Nouveau-Brunswick âgée de 65 ans ou plus, et qui est principalement à la retraite, devrait passer de 23 % en 2024 à 25 % en 2034. Au cours de la même période, la part de ce groupe dans l'ensemble de la population canadienne augmentera, passant de 19 % en 2024 à 21 % en 2034.

Entre-temps, la part de la population du Nouveau-Brunswick âgée de 15 à 24 ans, qui devrait entrer au sein de la main-d'œuvre, devrait se maintenir à 11 % entre 2024 et 2034. Dans l'ensemble du Canada, ce groupe démographique devrait également rester inchangé au cours des dix prochaines années, bien qu'à un taux de 12 %.

Cette évolution de la population pourrait avoir des répercussions importantes sur l'économie de la province et sur la demande de construction, notamment sur les logements, les bâtiments commerciaux et institutionnels, ainsi que sur les besoins en infrastructures.

En outre, le départ de travailleurs âgés de la main-d'œuvre risque de créer des lacunes en matière d'expérience qui ne pourront pas être facilement comblées à court terme, ce qui pourrait donner lieu à des problèmes de productivité.

FIGURE 2 : RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION, NOUVEAU-BRUNSWICK*



*Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que la somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

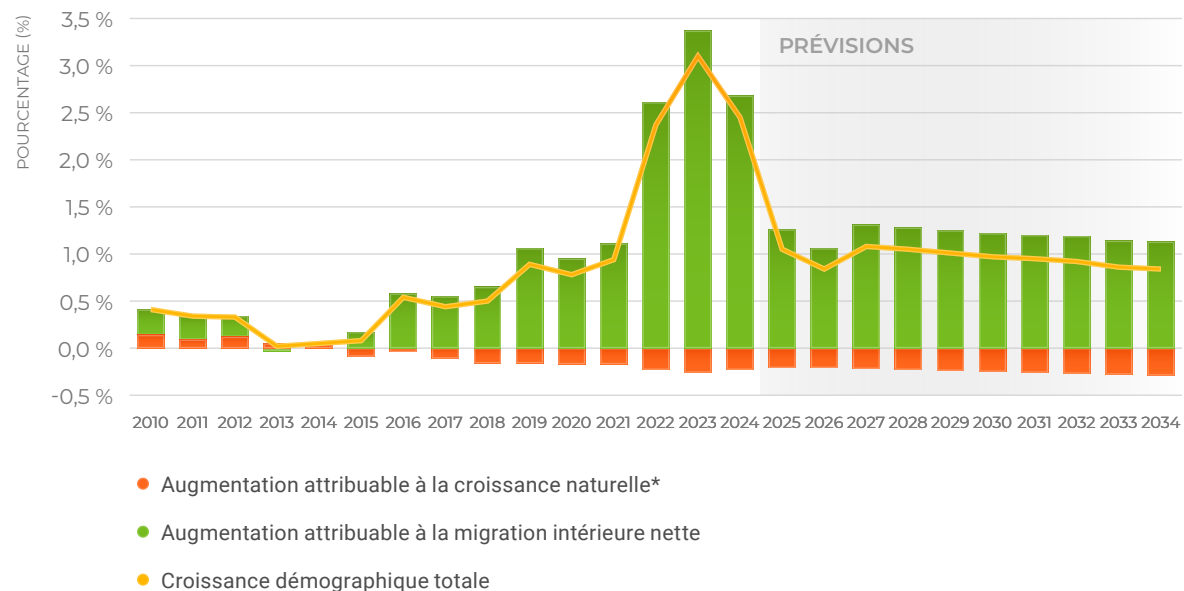
SOURCE: Construforce Canada

La croissance de la population du Nouveau-Brunswick est aujourd’hui exclusivement due à la migration. Le taux naturel de croissance démographique* de la province est négatif depuis 2015, et la tendance est à la baisse et devrait continuer de baisser au cours de la période de prévision. La croissance de la population au cours des dernières années a donc été soutenue par une immigration nette, à la fois en provenance des autres provinces et de l’étranger.

Les niveaux de migration vers la province ont augmenté de manière significative en 2022 et 2023. Cette évolution s’explique en partie par une augmentation substantielle du nombre de résidents non permanents admis dans le pays depuis l’étranger, et en partie par le faible coût de la vie dans la province par rapport à d’autres régions du pays, ce qui a attiré les migrants interprovinciaux. Les niveaux de migration sont restés élevés en 2024, mais devraient ralentir de manière significative entre 2025 et 2027 avec l’introduction de nouveaux niveaux d’immigration au niveau fédéral. Les années suivantes, les niveaux de migration nette augmentent et contribuent à soutenir les niveaux de croissance démographique annuels projetés de 1 % ou un peu moins jusqu’en 2034.

La figure 3 présente les divers facteurs touchant la croissance démographique au Nouveau-Brunswick au cours de la période de prévision.

FIGURE 3 : SOURCES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE (%), NOUVEAU-BRUNSWICK



* Le taux d’accroissement naturel de la population désigne l’accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)



APERÇU DU SECTEUR

Les sections suivantes donnent un aperçu propre au secteur des marchés provinciaux du travail résidentiel et non résidentiel.

Le système d'information sur le marché du travail (IMT) de ConstruForce suit l'offre et tient compte de l'évolution de la main-d'œuvre disponible, y compris les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché du travail¹ et la mobilité nette². Au Nouveau-Brunswick, il existe des classements pour 17 métiers et professions dans le secteur résidentiel et pour 25 métiers et professions dans le secteur non résidentiel.

¹ Le nombre de nouvelles personnes entrant sur le marché du travail est déterminé en appliquant la proportion traditionnelle de la main-d'œuvre provinciale qui entre dans le secteur de la construction. Selon l'estimation projetée pour la période de prévision, le secteur de la construction peut recruter ce groupe en concurrence avec d'autres secteurs.

² La mobilité nette désigne les mouvements de main-d'œuvre entrants et sortants de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction. La mobilité entrant saisit le mouvement vers la main-d'œuvre des travailleurs de l'extérieur de la province ou des travailleurs de l'extérieur de l'industrie. De nombreux membres de ce groupe quitteront rapidement la main-d'œuvre provinciale lorsque le travail diminuera, ce que l'on appelle la mobilité sortant.

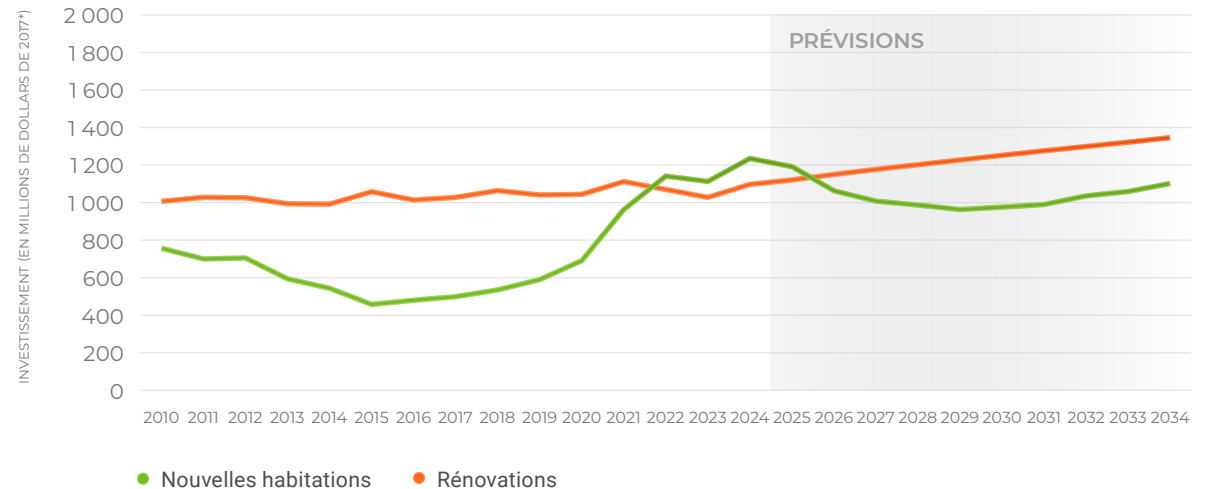
SECTEUR RÉSIDENTIEL

Les niveaux d'investissement dans la construction résidentielle augmentent régulièrement au Nouveau-Brunswick depuis 2015. La combinaison d'un coût de la vie comparativement bas et d'un afflux de migrants a contribué à élever les niveaux de formation des ménages au cours de cette période. C'est ce qui a entraîné la croissance des mises en chantier au cours des dernières années. Les mises en chantier ont augmenté de manière significative entre 2018 et 2022 et, après une pause en 2023, ont atteint un pic récent en 2024. Voir la figure 4.

Les perspectives du segment de la construction résidentielle prévoient un ralentissement des investissements jusqu'en 2029. Cela se produit lorsque les niveaux de migration diminuent par rapport à leurs récents pics, et que la construction de maisons individuelles et de bâtiments de logements collectifs ralentit en raison de la baisse de la croissance démographique. L'investissement dans les nouveaux logements reprend au cours des années suivantes, la demande de maisons individuelles augmentant fortement au début des années 2030. Les mises en chantier de logements collectifs restent élevées, mais diminuent régulièrement entre le pic de 2024 et la fin de la décennie.

Par ailleurs, la croissance des rénovations résidentielles est continue au cours de la période de prévision, sous l'effet des récentes poussées de croissance démographique, de la nécessité de maintenir un parc de logements provinciaux vieillissants et des préférences des consommateurs. D'ici la fin de la décennie, les investissements dans la rénovation devraient augmenter de 23 % par rapport aux niveaux de 2024 et devenir le principal moteur de l'investissement résidentiel global.

FIGURE 4 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE,
NOUVEAU-BRUNSWICK



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2025-2034)

Ces facteurs se combinent pour laisser les niveaux d'emploi résidentiel pratiquement inchangés au cours de la période de prévision. Un ralentissement de 15 % de l'emploi en construction de nouveaux logements est compensé par des gains dans l'emploi dans la rénovation (+11 %) et dans la maintenance (+12 %).

Le tableau 1 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2025-2027), moyen terme (2028-2030) et long terme (2031-2034).

Il convient de noter que cette analyse est basée sur les tendances existantes et sur les forces du marché, et ne tient pas compte des ambitieuses initiatives du secteur public visant à augmenter l'offre de logements. Les interventions gouvernementales directes, telles que les incitatifs fiscaux et les subventions, sont toutefois prises en compte dans l'analyse prospective, car elles ont une incidence plus immédiate sur les forces du marché et le comportement des consommateurs.

TABEAU 1 :
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI PAR SECTEUR
DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE,
NOUVEAU-BRUNSWICK

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Emploi total dans le secteur résidentiel	-5 %	0 %	5 %
Nouvelles habitations	-17 %	-6 %	8 %
Rénovations	4 %	3 %	3 %
Entretien	5 %	3 %	4 %

SOURCE: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2025-2034)

CLASSEMENTS RÉSIDENTIELS, RISQUES ET MOBILITÉ

Sur la base de la demande actuelle, du recrutement dans l'industrie et des estimations des départs à la retraite, les cotes suivantes s'appliquent aux 17 métiers concernés dans la province. Voir le tableau 2.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1** | Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2** | Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.
- 3** | La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'oeuvre.
- 4** | Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.
- 5** | Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

TABLEAU 2 : COTES D'ÉQUILIBRE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL, NOUVEAU-BRUNSWICK

MÉTIER ET PROFESSIONS - SECTEUR RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Briqueteurs-maçons	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	5	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et rénovation en construction domiciliaire	5	4	4	3	3	3	4	4	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

SOURCE: ConstruForce Canada

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Les niveaux d'investissement dans le secteur de la construction non résidentielle ont augmenté de façon importante au Nouveau-Brunswick depuis 2022, avec une croissance stable à la fois du côté des travaux de génie et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Voir la figure 5.

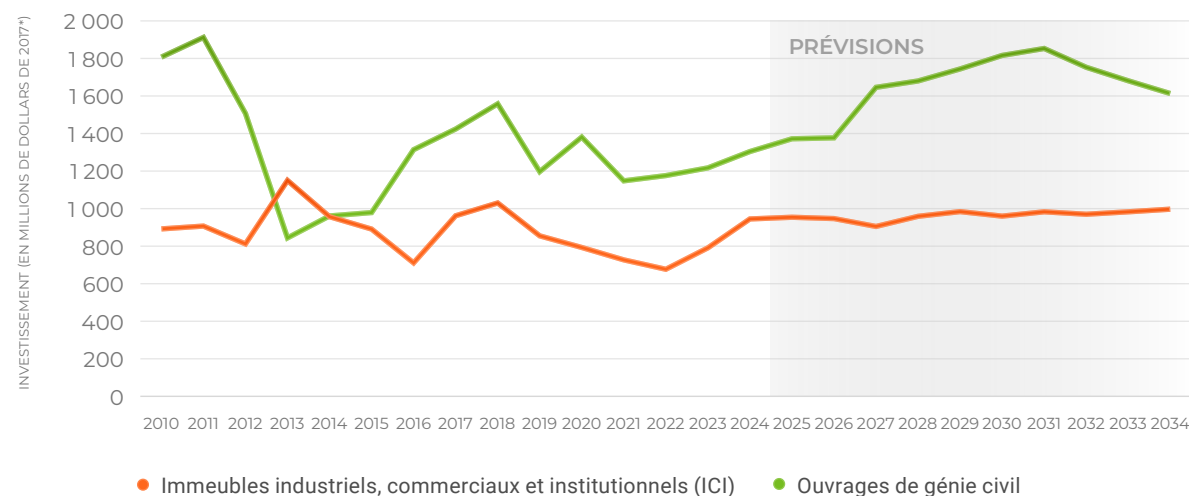
La croissance des travaux de génie a été soutenue par plusieurs projets énergétiques au cours des dernières années, comme des éoliennes, des infrastructures hydrauliques et un projet de transport d'énergie. L'activité devrait se modérer à court terme, car les travaux sur plusieurs projets dépassent les niveaux d'activité les plus élevés. Pour la période de 2027 à 2031, cependant, l'investissement devrait augmenter de manière significative, car les travaux de construction devraient commencer sur le projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale de Mactaquac et les travaux sur le projet d'amélioration des immobilisations NextGen d'Irving Pulp & Paper se poursuivent jusqu'en 2029. Bien que les niveaux d'investissement ralentissent les années suivantes, ils restent élevés jusqu'à la fin de la période de prévision.

L'activité dans le secteur des bâtiments ICI est d'abord alimentée par un important volume de travail dans tous les secteurs. Il s'agit notamment d'un nombre important de projets dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que de travaux concernant le Centre d'entreprise des sciences de l'Atlantique, la rénovation et l'agrandissement du Musée du Nouveau-Brunswick, le Centre des arts de la scène de Fredericton et des centres de loisirs à Miramichi, Sackville et Riverview.

Les investissements diminuent en 2027 avec l'achèvement de grands projets dans les secteurs des soins de santé et de l'éducation, mais restent élevés jusqu'à la fin de la décennie, soutenus par des projets nouveaux et en cours.

Les annonces récentes de plus d'un milliard de dollars pour des projets d'énergie propre au Nouveau-Brunswick ne sont pas prises en compte dans cette analyse, car les décisions finales en matière d'investissement n'ont pas encore été prises. Les perspectives d'investissement présentées ici pourraient grandement changer si des travaux sont entrepris dans le cadre de ces projets.

FIGURE 5 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE, NOUVEAU-BRUNSWICK



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

La combinaison de ces tendances devrait permettre à l'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle d'atteindre un pic en 2031. Par la suite, les niveaux resteront inchangés jusqu'à la fin de la décennie. D'ici 2034, l'emploi augmentera de 6 % par rapport aux niveaux de 2024, les gains dans les travaux de génie (18 %) et la construction de bâtiments ICI (9 %) compensant un ralentissement de 11 % de l'activité de maintenance.

Le tableau 3 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi non résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2025-2027), moyen terme (2028-2030) et long terme (2031-2034).

TABEAU 3 :
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI PAR SECTEUR
DANS LA CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE,
NOUVEAU-BRUNSWICK

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Emploi total dans le secteur non résidentiel	1 %	4 %	1 %
Immeubles industriels	53 %	-23 %	2 %
Immeubles commerciaux et institutionnels	-8 %	10 %	5 %
Génie industriel lourd	5 %	11 %	-7 %
Autres projets de génie civil	21 %	6 %	2 %
Routes, ponts et autoroutes	12 %	6 %	0 %
Entretien non-résidentiel	-14 %	0 %	2 %

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Sur la base de la demande actuelle, du recrutement dans l'industrie et des estimations des départs à la retraite, les cotes suivantes s'appliquent aux 25 métiers concernés dans la province. Voir le tableau 4.

TABEAU 4 : COTES D'ÉQUILIBRE DU SECTEUR NON RÉSIDENTIEL, NOUVEAU-BRUNSWICK

MÉTIERS ET PROFESSIONS - SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Chaudronniers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Briqueurs-maçons	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	3	3	3	3	3	3	4	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Grutiers	4	3	3	4	3	3	2	3	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	3	4	3	3	3	3	2	3	3	3	3
Électriciens	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

MÉTIERS ET PROFESSIONS - SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Calorifugeurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	4	3	3	3	3	2	3	3	3	3
Plombiers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	4	4	3	3	3	3	4	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

SOURCE: Construforce Canada

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE

La croissance de l'activité dans l'ensemble du secteur de la construction du Nouveau-Brunswick, et dans le secteur de la construction non résidentielle en particulier, devrait accroître les demandes d'embauche de 1 900 travailleurs d'ici 2034. Si l'on ajoute à cela le départ à la retraite estimé de quelque 6 500 travailleurs, soit 20 % de la main-d'œuvre de 2024, le secteur pourrait être confronté à un besoin d'embauche de 8 400 travailleurs.

Bien qu'une grande partie de ces besoins en matière d'embauche puisse être satisfaite par l'injection d'environ 6 700 nouveaux arrivants de moins de 30 ans issus de la population locale, cela laisserait un manque à combler d'environ 1 700 travailleurs qu'il faudra recruter en dehors de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction.

Pour maintenir le rythme de recrutement et de formation, il faudra une combinaison de stratégies, y compris le maintien des efforts de recrutement et de formation à l'échelle locale, en particulier auprès des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre de la construction, l'embauche d'effectif d'autres industries possédant les compétences requises, et le recrutement de personnes immigrantes au Canada ayant une formation dans les métiers spécialisés ou une expérience dans la construction.

La figure 6 présente un résumé des changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

FIGURE 6 :
CHANGEMENTS DANS LA POPULATION ACTIVE DU SECTEUR
DE LA CONSTRUCTION, NOUVEAU-BRUNSWICK



* La mobilité nette fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

SOURCE: ConstruForce Canada

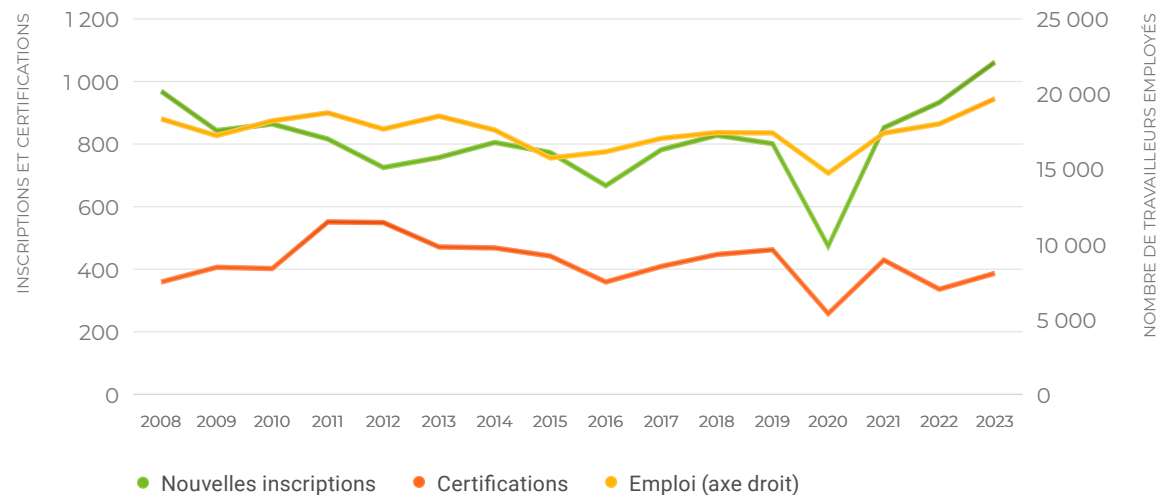
RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

APPRENTISSAGE

Le secteur de la construction fait appel à divers métiers spécialisés, exigeant ou non un certificat de compétence, ainsi qu'à plusieurs spécialités qui ne relèvent pas des systèmes traditionnels de développement de l'apprentissage de la province. Ainsi, bien que les inscriptions dans les programmes d'apprentissage ne puissent pas être considérées comme une mesure complète du recrutement dans l'industrie, elles constituent néanmoins un baromètre utile de la réussite en matière de recrutement de nouveaux travailleurs.

En 2023, le Nouveau-Brunswick a enregistré un nombre record de nouvelles inscriptions dans ses 17 principaux métiers de la construction. Les nouvelles inscriptions ont augmenté de 14 % en glissement annuel et de 32 % par rapport à 2014, suivant ainsi la croissance de l'emploi. Cette augmentation est principalement due à un nombre record de nouvelles inscriptions dans les programmes de formation pour les charpentiers, les mécaniciens en réfrigération et en climatisation, les soudeurs et les techniciens d'équipement lourd. Les achèvements ont également connu une augmentation de 15 % en 2023, bien qu'ils restent inférieurs à ceux de la décennie précédente. (Voir la figure 7.)

FIGURE 7 :
NOUVELLES INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE, CERTIFICATIONS ET EMPLOI DANS LES MÉTIERS, NOUVEAU-BRUNSWICK



SOURCE: ConstruForce Canada

Le tableau 5 présente une ventilation, métier par métier, des exigences de certification prévues pour répondre à la part de l'emploi et de la demande de remplacement du secteur de la construction au cours de la période de prévision. D'après les nouvelles inscriptions prévues, plusieurs métiers risquent de ne pas obtenir le nombre requis de nouvelles personnes de métier durant la période visée. Ce groupe comprend notamment les métiers suivants : opérateur de treuil, monteur-ajusteur métallurgiste, monteur de conduites de vapeur ou tuyauteur, charpentier, monteur de gicleurs et soudeur.

**TABLEAU 5 :
DEMANDE DE CERTIFICATION EN CONSTRUCTION ESTIMÉE
ET CIBLE PRÉVUE DE NOUVEAUX VENUS PAR MÉTIER,
NOUVEAU-BRUNSWICK, 2025 À 2034³**

MÉTIER	TOTAL DES DEMANDES DE MÉTIER CERTIFICATION – CONSTRUCTION	CIBLE DE NOUVELLES INSCRIPTIONS – CONSTRUCTION	RISQUE LIÉ À L'OFFRE D'APPRENTIS CERTIFIÉS – TOUS LES SECTEURS
Opérateur de treuil (camion-grue)	180	51	●
Assembleur de charpentes métalliques (ajusteur)	64	25	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	82	53	●
Charpentier-menuisier	968	594	●
Mécanicien en protection-incendie	24	17	●
Soudeur	106	85	●
Électricien de construction	794	959	●
Technicien d'équipement lourd	68	87	●
Mécanicien industriel	71	102	●
Chaudronnier	82	131	●

MÉTIER	TOTAL DES DEMANDES DE MÉTIER CERTIFICATION – CONSTRUCTION	CIBLE DE NOUVELLES INSCRIPTIONS – CONSTRUCTION	RISQUE LIÉ À L'OFFRE D'APPRENTIS CERTIFIÉS – TOUS LES SECTEURS
Tôlier	43	74	●
Briqueteur-maçon	31	57	●
Électricien industriel	71	132	●
Plombier	208	451	●
Calorifugeur (chaleur et froid)	26	58	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	78	289	●
Couvreur	9	50	●

- Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

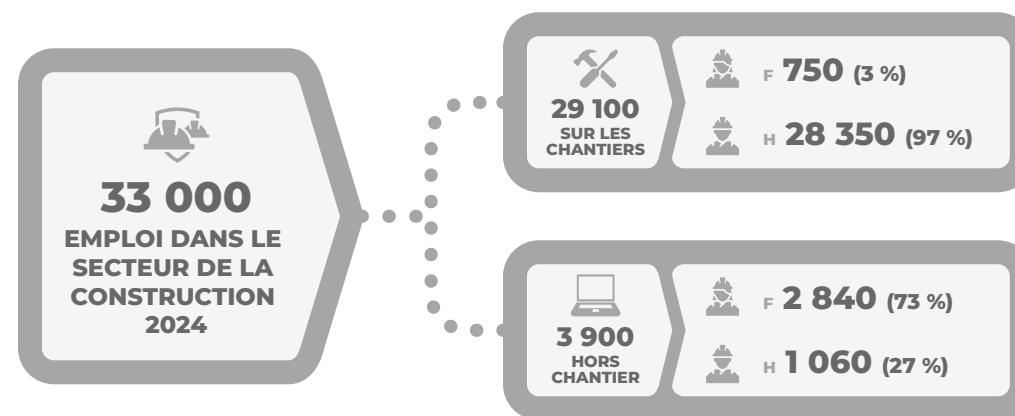
³Cette analyse ne tient pas compte d'une inadéquation des compétences au point de départ de 2024

GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Le départ à la retraite de la génération des baby-boomers au cours de la décennie entraînera une forte concurrence pour attirer les jeunes travailleurs. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Plus précisément, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, y compris les femmes, les Autochtones et les immigrants internationaux, en travaillant à la sensibilisation et en collaborant avec les organismes d'aide à l'établissement afin de promouvoir les possibilités d'emploi auprès des personnes nouvellement arrivées au pays.

En 2024, le secteur de la construction au Nouveau-Brunswick employait environ 3 590 femmes, dont 21 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 79 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 29 100 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes ne représentaient que 3 % (voir la figure 8).

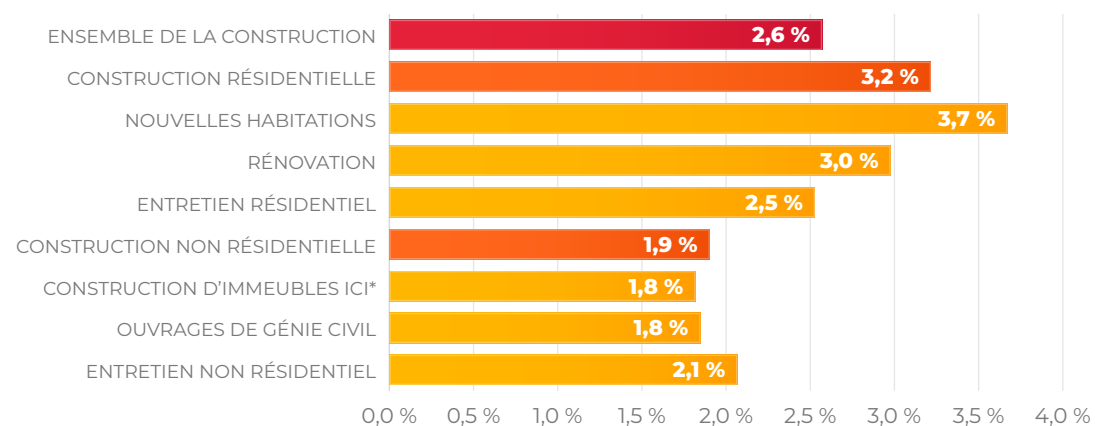
FIGURE 8 :
EMPLOI DÉTAILLÉ EN CONSTRUCTION PAR GENRE,
NOUVEAU-BRUNSWICK, 2024



SOURCE: Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

Les quelque 750 femmes de métier du Nouveau-Brunswick sont représentées dans tous les secteurs de la construction. Les femmes représentent une part plus importante de l'ensemble des gens de métier dans la construction résidentielle (3,2 %) que dans la construction non résidentielle (1,9 %). Tous segments confondus, c'est dans la construction de nouveaux logements que la représentation des femmes est la plus élevée, soit 3,7 % de la main-d'œuvre (voir la figure 9). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées en 2024 (en pourcentage de toutes les femmes de métier) sont les suivants : aides et manœuvres (30 %), charpentières (17 %), gestionnaires en construction (9 %), entrepreneuses et superviseuses (7 %) et peintres et décoratrices (6 %).

FIGURE 9 :
PROPORTION DE FEMMES OCCUPANT DES MÉTIERS ET PROFESSIONS DIRECTEMENT SUR LES CHANTIERS, NOUVEAU-BRUNSWICK



* industriels, commerciaux, institutionnels

SOURCE : Calculs de ConstrForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction du Nouveau-Brunswick. En 2023, les Autochtones représentaient 2,6 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, ce qui correspond à la proportion observée en 2014. Cette part est légèrement inférieure à celle des Autochtones dans l'ensemble de la main-d'œuvre de 3 % (voir le tableau 6). La population autochtone continuant de croître, les efforts de recrutement et de fidélisation devront être consacrés à l'augmentation de la part du secteur au sein de la main-d'œuvre.

**TABLEAU 6 :
REPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES AU SEIN DE
LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION
DE LA PROVINCE, NOUVEAU-BRUNSWICK**

SECTEUR	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN %) AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE
Construction				
2014	900	34 500	35 400	2,5 %
2023	900	33 700	34 600	2,6 %
Tous les secteurs				
2014	9 100	387 700	396 800	2,3 %
2023	12 600	400 800	413 400	3,0 %

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2023.

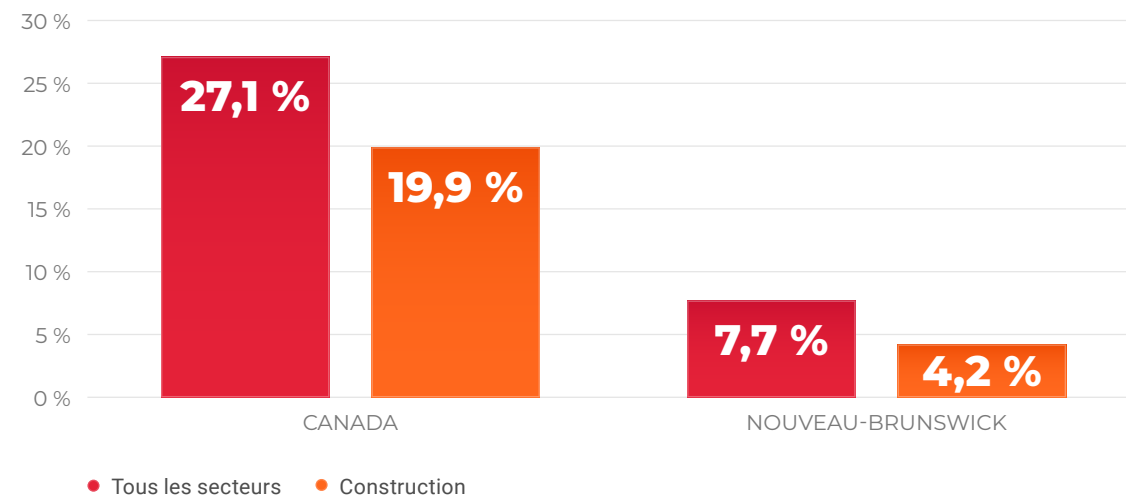


Le secteur de la construction du Nouveau-Brunswick pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente la principale source de croissance de la main-d'œuvre dans la province. Les immigrants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre de la province, leur part au sein de cette dernière étant passée de 3,9 % en 2014 à 7,7 % en 2023.

Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants au sein de sa main-d'œuvre, sa proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Canada, qui était de 27,1 % (voir la figure 10). La part des personnes immigrantes au sein de la main-d'œuvre de la construction du Nouveau-Brunswick était de seulement 4,2 % en 2023, ce qui est nettement plus bas que la part au sein du secteur de la construction au Canada de 19,9 %.⁴

Sur la base des tendances historiques en matière d'établissement (et en tenant compte des nouveaux objectifs en matière d'immigration), la province devrait accueillir plus de 100 500 nouveaux arrivants entre 2025 et 2034. Comme ces personnes représenteront une part croissante de la population de base en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour que le secteur de la construction recrute sa part parmi la population immigrante au sein de la population active.

FIGURE 10 :
PROPORTION D'IMMIGRANTS (EN %) AU SEIN
DE LA POPULATION ACTIVE EN CONSTRUCTION, 2023



⁴ Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2023. Les données annuelles de 2024 n'étaient pas disponibles.

SOURCE: Statistique Canada. Tableau 14-10-0083-01
Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles



CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2025-2034* pour le Nouveau-Brunswick prévoit une croissance à long terme dans les secteurs de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle de la province.

La croissance de l'investissement dans le secteur résidentiel devrait ralentir jusqu'à la fin des années 2020, à mesure que les mises en chantier diminuent par rapport aux niveaux précédemment élevés. L'investissement dans les nouveaux logements et les mises en chantier renouent avec la croissance au cours des dernières années de la période de prévision, la demande de maisons individuelles augmentant de manière significative. Entre-temps, l'activité de rénovation résidentielle augmente continuellement au cours de la période de prévision, devenant le principal moteur de l'ensemble de la construction résidentielle dans la province en 2026.

En revanche, l'activité dans le secteur non résidentiel entre dans la période de prévision avec une tendance à la hausse, en raison d'un grand nombre de projets en cours dans les secteurs des travaux de génie et des bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels. Après une brève pause en 2025 en raison de la fin de certains projets, les investissements augmentent de manière significative jusqu'en 2031 avec le début des travaux du projet de barrage de Mactaquac et sont combinés aux travaux en cours du projet NextGen d'Irving Pulp & Paper jusqu'en 2029.

Le plus grand défi auquel le Nouveau-Brunswick sera confronté sera la perte attendue de plus de 6 500 travailleurs causée par les départs à la retraite au cours de la prochaine décennie. Pour répondre aux besoins en main-d'œuvre du secteur, il faudra combiner plusieurs stratégies, dont l'amélioration du recrutement et de la formation à l'échelle locale, y compris le recrutement accru de personnes au statut de résidence permanente et de personnes immigrantes nouvellement arrivées, et la promotion de possibilités d'emploi pour les travailleurs ayant des compétences comparables et ayant été déplacés vers d'autres secteurs d'activité.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par Construforce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour le secteur, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles du secteur en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions anticipées du marché du travail.

À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de Construforce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système Construforce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par Construforce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de Construforce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

UN SITE CONÇU PAR L'INDUSTRIE POUR L'INDUSTRIE

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à previsionsconstruction.ca

TABLEAUX ET GRAPHIQUES PERSONNALISÉS À PARTIR :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements



(613) 569-5552
info@construforce.ca